

Image not found or type unknown



Ma fille peut elle porter le nom de mon mari?

Par **samantha**, le **22/02/2008** à **15:53**

bonjourrrrrnJ'ai une fille qui a aujourd'hui 5ans, son geniteur ne la pas reconnu et on na plus de nouvelle depuis 4ans. J'ai rencontrer quelqu'un quia reconnu ma fille au mois de mars 2007 et je me suis mariés au mois de juin 2007. Mais ma fille porte toujours mon nom, peux t elle porter le nom de mon mari?Surtout qu"elle a eut une soeur il y a5 mois et elle vaux porter le meme nom que son papa sa maman et sa soeur. merci de me renseigné.